



## **Vous êtes propriétaires ?**

Vous désirez louer votre bien sans vous préoccuper de toutes les formalités ?  
Avez-vous pensé à **déléguer** la gestion de vos biens à des professionnels ?

## **Notre engagement**

- être l'intermédiaire entre vous et votre locataire
- vous libérer des tâches liées à la gestion courante de vos biens

## **Nos services au quotidien**

- Appels de loyers, traitement des encaissements,
- Relance des loyers impayés
- Gestion des devis auprès des entreprises, et suivi des travaux
- Règlement des factures fournisseurs (travaux, appels de fonds, etc...)
- Virement de votre loyer accompagné d'un compte rendu de gérance détaillé
- Calcul et appel de la TOM et/ou taxe foncière dès réception de l'avis d'imposition
- Révision annuelle du loyer en fonction de l'indice en vigueur
- Régularisation annuelle des charges à réception de votre décompte individuel
- Demande au locataire de l'attestation d'assurance
- Demande au locataire des attestations d'entretien (chaudière, VMC, pompe à chaleur, cheminée, etc...)

## **Départ d'un locataire**

- Gestion des préavis
- Information au Trésor Public et à la CAF de tout mouvement de locataire
- Etat des lieux de sortie
- Chiffrage des sommes imputables au locataire en cas de dégradation
- Restitution du dépôt de garantie dans un délai d'un mois et établissement d'un solde de tout compte

## **Mise en place d'un nouveau locataire \***

- Publicité, site internet, site FNAIM, sites partenaires, vitrine et passage agence, ...
- Présentation des diagnostics techniques obligatoires
- Vérification et analyse des critères de choix du locataire
- Rédaction et signature des baux ainsi que des différents documents obligatoires
- Etat des lieux, remise des clés
- Encaissement du dépôt de garantie